



## Interview

**Amor Gbogolo**

# Stratégies de Cybersécurité

au Cœur du Secteur Bancaire Africain

**Gabon**

**Grève de faim des Bongo pour dénoncer des actes de tortures**

**Côte d'Ivoire**

**Rentrée politique du COJEP, Blé Goudé : « 2025 ne se passera pas sans nous »**

**Bénin**

**Patrice Talon autorise de façon ponctuelle et provisoire l'exportation du pétrole nigérien**

**Trait d'Union**

Retour sur une présence remarquée au Salon international du livre d'Abidjan (SILA 2024)

**Brèves**

## Interview – Amor Gbogolo

3 - 7

## Trait d'Union : Retour sur une présence remarquée au Salon international du livre d'Abidjan (SILA 2024)

8 - 10

## Nos articles

11 - 17

Côte d'Ivoire : Rentrée politique du COJEP, Blé Goudé fait le plein de la Fondation FHB de Yamoussoukro et déclare : « 2025 ne se passera pas sans nous »

11

Niger: Le Premier ministre Lamine Zeine Ali révèle : « On entraîne au Bénin des terroristes qui doivent venir déstabiliser notre pays »

12 - 13

Conflits en Afrique : Plus de 76 millions de déplacés internes enregistrés en 2023, selon un rapport de l'OSDI

13 - 14

Gabon: Ali Bongo et ses enfants entament une grève de la faim pour dénoncer des actes de torture dont ils seraient victimes

14 - 15

Bénin : Patrice Talon autorise de façon ponctuelle et provisoire l'exportation du pétrole nigérien

15 - 16

Nigéria : Un individu attaque une mosquée dans l'Etat de Kano avec un explosif, au moins 8 morts enregistrés

16 - 17

Gabon : Grève de la faim entamée par Ali Bongo - Le gouvernement s'inscrit en faux contre les raisons avancées par ses avocats et met en garde

17

## Brèves

18

## L'interview - Amor Gbogo

# Stratégies de Cybersécurité

Au Cœur du Secteur Bancaire Africain



Dans le monde connecté d'aujourd'hui, la cybersécurité est plus que jamais au cœur des préoccupations des entreprises, surtout dans des secteurs aussi critiques que la banque. C'est dans ce contexte que M. Amor Gbogo, avec plus de 14 ans d'expérience en informatique, dont une décennie consacrée exclusivement à la sécurité des systèmes d'information, joue un rôle clé en tant que Responsable du Département Risques Informatiques chez Rawbank. Sa vaste expérience couvre divers secteurs tels que les télécommunications, la banque, le transport et la logistique, et inclut une responsabilité significative dans des pays anglophones et francophones.

À travers cette interview, nous plongeons dans le quotidien de celui qui veille sur les flux d'informations cruciaux de l'une des principales institutions financières d'Afrique, où il met en œuvre des stratégies de cybersécurité avancées et gère des risques dans un environnement toujours plus menacé par des attaques informatiques sophistiquées. M. Gbogo partage avec nous son parcours, ses défis, et sa vision stratégique, tout en révélant comment il prépare sa banque aux défis futurs de la cybersécurité dans un contexte africain et mondial.

Rejoignez-nous pour découvrir les coulisses de la cybersécurité en banque, à travers les yeux d'un expert qui ne cesse de repousser les limites de la sécurité informatique pour protéger non seulement les actifs financiers mais aussi la confiance des clients.

## Parcours et expériences :

*Pouvez-vous nous parler de votre parcours (académique et professionnel) en informatique et en sécurité des systèmes d'information ? Comment avez-vous débuté dans ce domaine ?*

Bonjour, je vous remercie de m'accorder cet entretien. Mon parcours académique s'est déroulé en Côte d'Ivoire jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat, après quoi j'ai bénéficié d'une bourse d'étude dans le cadre de la coopération bilatérale entre la Côte d'Ivoire et l'Algérie pour poursuivre des études d'ingénierie. Je suis diplômé en informatique de l'Université de Sidi Bel Abbès en Algérie. Sur le plan professionnel, j'ai effectué plusieurs stages en Côte d'Ivoire avant de décrocher ma première véritable expérience professionnelle chez Huawei Technologies au Mali, où j'étais ingénieur en charge des plateformes de services à valeur ajoutée pour des opérateurs de téléphonie mobile.

En 2013, j'ai rejoint Orange Côte d'Ivoire, initialement comme ingénieur en sécurité des réseaux et services mobiles, avant d'être nommé responsable du pôle d'investigation digitale au sein du Département de sécurité informatique. En 2018, j'ai intégré le HUB de sécurité des systèmes d'information du groupe Société Générale, où j'étais responsable des filiales au Ghana, au Cameroun, au Tchad et au Mozambique.

En 2021, je suis entré au Centre de Compétence en Système d'Information du groupe Bolloré en Afrique (Ascens Services), prenant en charge la sécurité de neuf filiales réparties dans trois zones géographiques différentes : Maroc, Algérie, Tunisie, Bénin, Togo, Niger, Congo, Gabon et RDC.

Depuis avril 2023, j'occupe le poste de Responsable du Département Risque Informatique et de RSSI (Responsable de la Sécurité du Système d'Information) chez Rawbank en RDC.

En quoi consiste précisément votre rôle de Responsable du Département Risques Informatiques chez Rawbank ?

En tant que Responsable du Département Risques Informatiques chez Rawbank, ma mission principale consiste à élaborer la stratégie et la gouvernance de la sécurité des systèmes d'information, en adoptant

une approche centrée sur la gestion des risques. Au quotidien, cela implique l'établissement d'un cadre rigoureux pour la gouvernance, la gestion des risques et la conformité avec les normes et directives de la Banque Centrale. Mon rôle consiste également à effectuer des contrôles de sécurité informatique pour renforcer notre niveau de protection et minimiser notre surface d'attaque.



Participation de Amor Gboglo au Cyber Africa Forum 2024. ©CAF

# est in tech : what's next ?



Amor Gbogbo à l'extrême gauche de la photo en compagnie notamment de messieurs Stanislas Zeze et Charles Kié. ©CAF

## Expertise en cybersécurité :

### *Quels sont les défis spécifiques de la cybersécurité dans le secteur bancaire en Afrique ?*

Les défis spécifiques de la Cybersécurité dans le secteur bancaire en Afrique peuvent s'articuler autour de plusieurs éléments notamment :

Répondre de façon efficace au nombre croissant d'attaques cyber de plus en plus sophistiquées

- Assurer une protection des données de nos clients
- Être conforme aux normes et instructions de la Banque Centrale
- Renforcer la culture cyber au sein de notre organisation

### *Comment la stratégie de cybersécurité de Rawbank a-t-elle évolué sous votre direction ? Pouvez-vous nous donner un exemple concret d'une initiative que vous avez mise en place ?*

Sous ma direction, la stratégie de cybersécurité chez Rawbank a évolué significativement, marquée par une augmentation des effectifs dédiés à la sécurité, un renforcement des capacités et le lancement de nouvelles activités. Un exemple frappant de cette initiative est la restructuration du département avec la création de plusieurs nouveaux services. Parmi ceux-ci, le service « Security by Design » est particulièrement notable. Ce service vise à intégrer la sécurité dès les phases initiales des projets et tout au long de leur cycle de vie, garantissant ainsi une protection robuste dès la conception.

## Gestion des risques :

### *Comment gérez-vous l'évaluation et la mitigation des risques informatiques dans une banque comme Rawbank ?*

La gestion efficace des risques repose sur une compréhension approfondie des actifs, de leur vulnérabilité, et des menaces susceptibles d'exploiter ces faiblesses pour causer des dommages significatifs. La cartographie des risques nous offre une perspective globale sur l'ensemble des risques et les mesures de contrôle associées. La mitigation des risques informatiques se réalise à travers un plan de traitement rigoureusement défini, assorti de délais précis pour chaque action à entreprendre.

*Quelles sont les menaces les plus courantes auxquelles vous devez faire face aujourd'hui, et comment votre équipe y répond-elle ?*

Les menaces les plus courantes sont les tentatives de phishing (hameçonnage), les tentatives d'intrusion sur le réseau, les tentatives d'infection virale. Pour faire face à ces menaces nous mettons un accent sur les points clés suivants : la sensibilisation régulière du personnel, le renforcement des capacités de détection et de réaction aux menaces, la correction des vulnérabilités détectées.

## **Vision régionale et multiculturelle :**

*Ayant eu des expériences dans des pays anglophones et francophones, quelles sont les principales différences que vous observez dans l'approche de la sécurité informatique ?*

Il faut dire que la différence dans l'approche de la gestion de la sécurité informatique dépend du niveau de maturité et de la culture de la cybersécurité de l'entreprise indépendamment du système linguistique du pays dans lequel elle évolue. Cependant il est important de noter qu'à l'instar du développement avancé des fintech dans les pays anglophones, la cybersécurité connaît une progression beaucoup plus importante dans ces pays comparativement aux pays francophones. Mais ces dernières années nous observons une bonne dynamique dans les pays francophones et nous espérons que cela se poursuivra.

*Comment cette diversité culturelle influence-t-elle votre gestion d'équipe et la mise en place de politiques de sécurité ?*

La cybersécurité doit être vue de façon holistique et contextuelle. Ce qui signifie que la sensibilisation et les mesures de protections face aux menaces doivent s'adapter aux réalités et à l'environnement dans lequel l'entreprise évolue. Cette diversité culturelle dont j'ai fait l'expérience grâce à mes fonctions dans les différents pays dans lesquels j'ai exercé a influencé positivement ma gestion d'équipe et ma capacité à implémenter la politique de sécurité. Cela est perceptible à travers le dynamisme et l'engagement de mes équipes à donner le meilleur pour atteindre les objectifs et améliorer la culture cyber de l'entreprise.

## **Leadership et management :**

*En tant que leader, comment forgez-vous une culture de la sécurité parmi vos équipes ?*

En tant leader et professionnel de la cyber sécurité, j'ai aussi pour mission de créer une émulation et d'inspirer les plus jeunes à poursuivre leur parcours professionnel dans le domaine de la cybersécurité. Au sein de mes équipes, je travaille à renforcer les capacités et augmenter le niveau d'autonomie. Cela se décline par des séances d'orientation et de coaching mais aussi en donnant aux équipes les opportunités de formation afin qu'elles puissent s'inscrire dans un cycle d'amélioration continue.

*Quels sont les principaux défis de la gestion d'une équipe multiculturelle de sécurité informatique (SI), et quelles stratégies utilisez-vous pour surmonter ces défis ?*

Les principaux défis de la gestion d'une équipe SI multiculturelle sont : la disparité des niveaux de

compétence, la différence en matière de culture et de qualité de travail, le nombre limité voir le manque de jeunes talents, la méconnaissance de l'importance de la solidarité et de l'engagement long terme au sein d'une équipe.

La stratégie utilisée pour surmonter ces défis consiste à :

- Mettre en place un circuit d'intégration pour tous les nouveaux arrivants au sein de l'équipe afin de leur permettre de s'imprégner de la culture et des valeurs communes à partager pour la réussite de l'équipe et de l'entreprise,
- Incrire dans un plan de formation tous les membres de l'équipe en fonction de leurs aptitudes et domaines de progression,
- Renforcer la culture d'adhésion au sein de l'équipe et créer des binômes.

## **Futur de la cybersécurité :**

*Avec les évolutions technologiques rapides, comment vous assurez-vous que votre département reste à la pointe de la technologie en matière de sécurité ?*

Rester à jour en matière de sécurité informatique est un défi majeur. Cependant nous mettons tout en œuvre pour être à la hauteur des attentes placées en notre personne. Pour se faire nous avons mis en place un mécanisme qui s'articule notamment sur trois piliers :

- Effectuer la veille sur les vulnérabilités et les menaces qui peuvent avoir un impact significatif sur nos actifs,
- Participer aux forums et groupes de travail des professionnels de la cybersécurité,
- Suivre régulièrement des formations dans le domaine de la cybersécurité.

*Quelles tendances en cybersécurité voyez-vous émerger dans les prochaines années, et comment Rawbank se prépare-t-elle à ces changements ?*

Dans les prochaines années les tendances seront vers l'intelligence artificielle, le développement et l'utilisation importante du Cloud Computing avec un volet prononcé sur le traitement et la protection des données. Nous nous préparons à faire face à ces changements en travaillant sur la mise en place d'un cadre de gouvernance et d'une gestion des nouveaux risques qui seront induits par ces nouvelles technologies.

## **Conseils et mentorat :**

*Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaite se lancer dans une carrière en sécurité informatique ?*

C'est un domaine passionnant mais exigeant qui demande de l'implication et une grande volonté à toujours apprendre. Il faudra pour cela s'informer sur les différents métiers qui composent le domaine de

la cybersécurité afin de savoir lesquels pourront correspondre à ses aptitudes et capacités. Une fois que cela est défini, il sera beaucoup plus simple d'élaborer un plan de formation et se mettre en mode apprentissage selon la période et les objectifs définis. J'encourage donc toutes les personnes qui souhaitent faire une carrière professionnelle dans le domaine de la cybersécurité à nous joindre dans cette merveilleuse aventure.

**Comment vous y prenez-vous pour former et mentorer les jeunes talents au sein de votre département ?**

Sur la base du potentiel que nous détectons chez les jeunes talents, nous mettons en place un circuit d'intégration et d'apprentissage au sein du département. Cela permet à la recrue de comprendre les activités du département et aussi de se familiariser à ce métier de la cybersécurité. J'organise régulièrement des séances d'échange individuel afin de faire le point des progressions observées mais aussi des difficultés rencontrées. Ces séances revêtent plusieurs intérêts :

- Accompagner les jeunes talents afin de faciliter leur intégration ;
- Augmenter la confiance de ces jeunes talents en leur capacité à délivrer de la valeur ;
- Faciliter leur montée en compétence et leur capacité d'autonomie.





## Retour sur une présence remarquée au Salon international du livre d'Abidjan (SILA 2024)

Le Salon international du livre d'Abidjan, qui s'est tenu du 14 au 18 mai au Parc des Expositions, a fermé ses portes sur une note de succès. Parmi les participants qui ont captivé l'attention du public, Trait d'Union, une maison d'édition dédiée à la valorisation des voix africaines.

Trait d'Union a profité de cette plateforme prestigieuse pour mettre en avant un éventail d'auteurs talentueux. Le point d'orgue de leur participation fut sans doute les séances de dédicace animées par Ciss St Moïse, le célèbre styliste et premier auteur de la maison, avec son ouvrage Ciss St Moïse - L'Odyssée. Son autobiographie, qui retrace son incroyable parcours des quartiers d'Abidjan aux podiums internationaux de la mode, a attiré une foule enthousiaste, désireuse d'obtenir une copie signée et d'échanger quelques mots avec l'auteur.



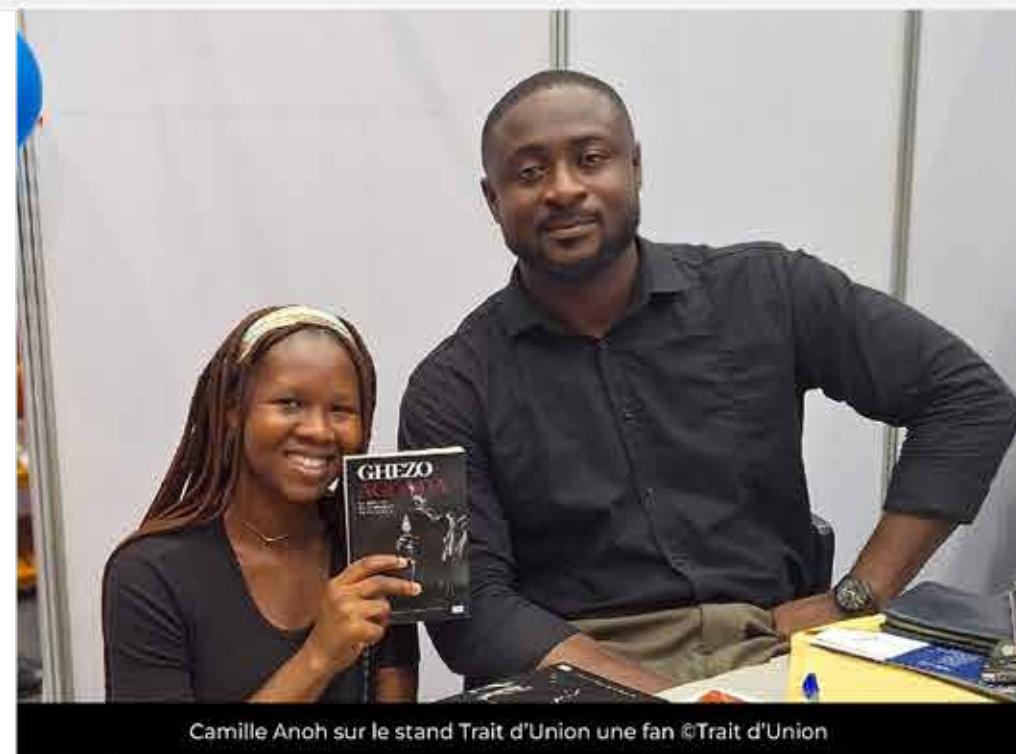
Djeney Siby au stand Trait d'Union avec une fan ©Trait d'Union

Le stand de Trait d'Union ne se limitait pas à la présence de Ciss St Moïse. D'autres auteurs ont également marqué le Salon International du Livre d'Abidjan, notamment Djeney Siby, aussi connue sous le pseudonyme "La Plume de Lionne", qui a reçu le Manuscrit d'Or en 2019 pour ses écrits qui reflètent profondément les réalités de nos sociétés. Elle aborde des thèmes tels que l'amour, les commérages, les infidélités, les relations parent-enfant sous nos cieux etc. Des sujets communs mais racontés avec une grande dextérité. Parmi ses œuvres présentes au salon, l'on pouvait retrouver "Douce Imane", "Les Fleurs

d'Eden", "Cecilia Campbell" et "Moi, Maîtresse".

Camille Anoh était également présent avec son œuvre "Ghezo Agouda: La Minute d'un Soldat Défectueux", une œuvre montrant l'impact psychologique que la guerre peut avoir, et qui vous transporte à travers différents moments avec un style d'écriture fluide et limpide.

Aquilas Yao, quant à lui, présentait son œuvre "On y va", un ouvrage de développement personnel nous conseillant en s'appuyant sur notre vécu d'Africain.



Camille Anoh sur le stand Trait d'Union une fan ©Trait d'Union

Ces auteurs ont partagé leurs œuvres et engagé des dialogues captivants avec les visiteurs du SILA, explorant une diversité de sujets qui résonnent profondément avec le public africain et au-delà.

Le stand a servi de carrefour pour des échanges fructueux et des discussions passionnées, reflétant la mission de Trait d'Union de promouvoir des récits qui célèbrent et interrogent la culture africaine. La diversité des auteurs présents et la variété des sujets abordés ont souligné l'engagement de la maison d'édition envers une littérature riche et diversifiée.

Au-delà des dédicaces, le Salon a offert une série d'ateliers, de lectures et de panels qui ont permis aux visiteurs de plonger plus profondément dans les enjeux littéraires actuels et de découvrir de nouvelles perspectives sur la littérature africaine contemporaine.

## Quelques réactions

Allisson Yavo, Directrice Générale et Co-Fondatrice de Trait d'Union, exprime une satisfaction profonde suite à la participation de la maison d'édition au Salon international du livre d'Abidjan.

*« Ce fut une expérience exceptionnelle et enrichissante pour Trait d'Union, marquant notre première incursion dans un événement d'une telle envergure », a-t-elle déclaré.*

Elle a souligné l'importance de cet événement comme une plateforme vitale pour la mise en lumière des auteurs africains et la promotion de la diversité littéraire. « Les interactions que nous avons eues avec le public et les échanges fructueux entre auteurs et lecteurs ont non seulement renforcé notre mission, mais ont également ouvert de nouvelles voies pour l'avenir de notre maison d'édition », a ajouté Mme Yavo, visiblement enthousiasmée par les perspectives.



Allisson Yavo, Directrice Générale et Co-Fondatrice de Trait d'Union

Abdoulh Coulibaly, Co-Fondateur de Trait d'Union et auteur lui-même, a partagé son enthousiasme après le Salon, où il a joué un double rôle de représentant et d'écrivain.

« Participer à ce Salon a été une double fierté pour moi : voir nos œuvres appréciées et partager ce moment avec des esprits aussi passionnés était vraiment inspirant », a confié M. Coulibaly.

Il a également exprimé sa satisfaction quant à l'accueil chaleureux reçu par la maison d'édition et l'interaction positive avec le public. « Cela confirme notre vision de Trait d'Union comme un pont entre les cultures et un incubateur de talents littéraires africains », a-t-il ajouté, optimiste quant à l'avenir de la littérature africaine.



Abdoulh Coulibaly sur le stand de Trait d'Union. ©Trait d'Union

En résumé, la participation de Trait d'Union au Salon international du livre d'Abidjan a non seulement renforcé sa réputation en tant qu'éditeur émergent mais a également enrichi l'expérience culturelle de tous les participants. Un chapitre de plus dans le livre ouvert de la littérature africaine, écrit avec brio par Trait d'Union et ses auteurs.

# Nos articles

Photo : SIA KAMBOU / AFP



## CÔTE D'IVOIRE

### Rentrée politique du COJEP, Blé Goudé fait le plein de la Fondation FHB de Yamoussoukro et déclare : « 2025 ne se passera pas sans nous »

La rentrée politique du Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep), le parti de Charles Blé Goudé, s'est déroulée dimanche 12 mai, à Yamoussoukro. La salle de 2000 places, la plus grande de la Fondation qui a accueilli l'événement, a affiché complet. De quoi rendre fier le leader du jeune parti d'opposition ivoirienne.

Dans son adresse, le président du Cojep qui a été déchu de ses droits civiques en raison de ses déboires avec la justice ivoirienne ( il a été condamné à 20 ans de prison pour des faits liés à la crise postélectorale de 2011), a déclaré à la surprise générale : "2025 ne se passera pas sans nous. C'est une question qui est non négociable et je l'assume".

Dans une salle chauffée à blanc, Blé Goudé Charles a

invité ses militants et sympathisants à s'inscrire massivement sur les listes électorales lorsque sonnera la période de la révision électorale.

Pour lui, il est temps que les Ivoiriens dans leur ensemble, s'organisent pour le renouvellement de la classe politique, qui a longtemps été dominée par les trois leaders des trois plus grands partis politiques ivoiriens que sont le RHDP, le PDCI-RDA et Le PPA-CI (transfuge du FPI).

Profitant de l'occasion, Charles Blé Goudé, une nouvelle fois, a fustigé le fait qu'il soit encore sous le coup de sanctions, alors que tous ceux avec qui il a été condamné, ont soit été graciés ou amnistiés.

Il a en outre présenté son projet politique, basé notamment sur l'éducation, la santé et la lutte contre la corruption.

Notons que cette rentrée politique du Cojep a eu lieu 72 h après la convention du PPA-CI de Laurent Gbagbo qui a vu la désignation et l'investiture de l'ancien président ivoirien, comme candidat dudit parti aux présidentielles de 2025. Laurent Gbagbo pour rappel est aussi privé de ses droits civiques, car condamné par la justice ivoirienne à 20 ans de prison pour une affaire de braquage de la BCEAO, durant la crise post-électorale de 2010. L'on est donc curieux de savoir comment sa candidature sera possible, alors qu'à l'instar de Blé Goudé, il n'est ni électeur ni éligible.

Photo : AFP



## NIGER

# Le Premier ministre Lamine Zeine Ali révèle : « On entraîne au Bénin des terroristes qui doivent venir déstabiliser notre pays »

M. Ali Mahaman Lamine Zeine, en conférence de presse à Niamey le 4 septembre 2023. © AFP

Le Premier ministre nigérien, Lamine Zeine Ali Mahaman était face à la presse le samedi 11 mai à son cabinet. Le chef du gouvernement au cours de cette rencontre avec les médias, s'est prononcé sur trois sujets majeurs qui défraient la chronique aussi bien au Niger qu'au Bénin. Il s'agit précisément de la fermeture des frontières avec le Bénin, du blocage du transport du pétrole brut nigérien par les autorités béninoises et de l'introduction des céréales du Bénin au Niger.

Concernant la fermeture des frontières avec le Bénin, le Premier Ministre Lamine Zeine Ali Mahamann a indiqué que cette décision a été prise pour des raisons de sécurité. Il a déclaré que le Niger serait "prêt à rouvrir" la frontière avec le Bénin, lorsque "nous aurons la certitude que notre territoire est en sécurité". Il a également souligné

que le Niger a "souverainement décidé de garder notre frontière fermée avec le Bénin" en raison de la présence de bases françaises sur le territoire béninois, où "on entraîne des terroristes qui doivent venir déstabiliser notre pays".

Réagissant à la décision des autorités béninoises de bloquer l'embarquement du pétrole nigérien à partir de la plateforme de Sèmè-Podji, en représailles au maintien par les autorités nigériennes de la fermeture de la frontière entre les deux pays, malgré la levée des sanctions de la Cedeao, le Premier Ministre Lamine Zeine Ali Mahamann a mis en avant les mesures réglementaires prises pour superviser la conception jusqu'à la mise en service du pipeline reliant le Niger au Bénin.

Il a rappelé l'existence de plus d'une dizaine d'accords conclus dans le but de concrétiser les objectifs fixés pour ce projet. Cependant, il a déploré le non-respect de ces engagements par les autorités béninoises. Il a également évoqué des accords bilatéraux entre le Niger et le Bénin, ainsi qu'entre le Bénin et la Chine, en plus d'un accord tripartite. Des accords qui selon le conférencier, ont été ignorés par les autorités béninoises.

M. Zeine pour corroborer ses propos, a lu un extrait d'un accord signé par les autorités béninoises en 2019, stipulant que toute modification ou résiliation de l'accord nécessiterait le consentement écrit préalable de toutes les parties impliquées. Il a souligné que ces actions entravent les règles internationales, qui garantissent à tout pays enclavé l'accès à la mer.

Pour ce qui est de l'importation frauduleuse de céréales du Bénin vers le Niger, le chef du gouvernement nigérien a précisé que cette pratique n'était pas autorisée par le Niger et que la fermeture de la frontière restait en place pour

des raisons de sécurité. Néanmoins, il a souligné que le Niger n'était pas tributaire de ces importations et était disposé à rouvrir la frontière dès lors que la sécurité du territoire nigérien serait garantie.



## CONFLITS EN AFRIQUE

### Plus de 76 millions de déplacés internes enregistrés en 2023, selon un rapport de l'OSDI

Dans un rapport publié récemment, l'Observatoire des situations de déplacement interne (OSDI), révèle que les conflits et les catastrophes naturelles ont provoqué en 2023, un nombre record de près de 76 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Selon ce rapport, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays a augmenté de 50 % au cours des cinq dernières années et il a pratiquement doublé au cours de la dernière décennie. Le rapport ne couvre pas les réfugiés, c'est-à-dire, les personnes déplacées qui ont fui vers un autre pays.

Il suit deux grandes séries d'informations. Il a recen-

sé 46,9 millions de déplacements physiques de personnes en 2023, parfois plus d'une fois. Dans la plupart des cas, par exemple après des catastrophes naturelles telles que des inondations, les personnes finissent par rentrer chez elles. L'étude compile également le nombre cumulé de personnes qui vivaient loin de leur domicile en 2023, y compris celles qui étaient encore déplacées les années précédentes. Quelque 75,9 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne à la fin de l'année dernière, selon le rapport, dont la moitié dans des pays d'Afrique subsaharienne.

Près de 90% du total des déplacements étaient attribués aux conflits et à la violence, tandis qu'environ 10% étaient dus à l'impact des catastrophes naturelles.

Le déplacement de plus de 9 millions de personnes au Soudan à la fin de 2023 est un record pour un seul pays depuis que le Centre a commencé à suivre ces chiffres il y a 16 ans.

Cela représente une augmentation de près de 6 millions de personnes par rapport à la fin de l'année 2022. Le conflit soudanais a éclaté en avril 2023, lorsque les tensions croissantes entre les chefs de l'armée et les Forces de soutien rapide rivales ont débouché sur des combats ouverts dans tout le pays.

En outre, le groupe a signalé un total de 3,4 millions de mouvements à l'intérieur de Gaza au cours du dernier trimestre de 2023, dans le cadre de la réponse militaire israélienne aux attaques du 7 octobre en Israël. Cela signifie que de nombreuses personnes se sont déplacées plus d'une fois sur ce territoire de quelque 2,2 millions d'habitants. À la fin de l'année, 1,7 million de personnes étaient déplacées à Gaza.

La directrice du groupe, Alexandra Bilak, a déclaré que les millions de personnes forcées de fuir en 2023 étaient la "partie émergée de l'iceberg", qui s'ajoute aux dizaines de millions de personnes déplacées en raison de conflits, de vio-

lences et de catastrophes antérieurs et persistants. Les chiffres offrent une fenêtre différente sur l'impact des conflits, du changement climatique et d'autres facteurs sur les déplacements humains. L'agence des Nations unies pour les réfugiés surveille les déplacements transfrontaliers, mais pas à l'intérieur des pays, tandis que l'agence des Nations unies pour les migrations suit tous les mouvements de population, y compris pour des raisons économiques ou liées au mode de vie.



Photo : AFP

## GABON

### Ali Bongo et ses enfants entament une grève de la faim pour dénoncer des actes de torture dont ils seraient victimes

Déposé le 30 août 2023 par le général Brice Clotaire Oligui N'Guema, à l'issue d'un coup d'État, Ali Bongo Ondimba, l'ancien président du Gabon et sa famille se font de nouveau entendre, après plusieurs mois de silence.

En effet, par le biais de leurs avocats, maîtres François Zimeray et Catalina de la Sota, Ali Bongo et

ses enfants ont annoncé dans un communiqué, ce mardi 14 mai 2024, le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile à Paris, pour dénoncer une « arrestation illégale, la séquestration aggravée par des actes de tortures et les actes de barbarie commis à l'encontre d'Ali Bongo Ondimba, de Sylvia Bongo et de leurs fils Noureddin, Jalil et Bilal ».

Selon le communiqué lu par les conseils de la famille Bongo, Noureddin Bongo, fils d'Ali Bongo a été « torturé à plusieurs reprises, battu avec un marteau et un pied-de-biche, étranglé, fouetté ou encore électrocuté au taser. Sylvia Bongo, contrainte d'assister aux tortures, a également été battue et étranglée, dans le cadre d'une dépossession sans limite des biens de la famille ».

Le communiqué fait également savoir que Ali et ses enfants Jalil et Bilal ont pour leur part « été assignés à résidence, privés de moyens de communication avec l'extérieur et également soumis à des actes de torture », indiquent les conseils.

Sur les antennes du confrère RFI, Me François Zimeray a expliqué que des membres de la famille Bongo ont décidé en protestation contre tous ces faits avancés, de commencer une grève de la faim. « Ils ont décidé de faire grève de la faim parce que cela fait neuf mois que cette famille est privée de sa liberté, que leur mère et leurs frères sont arrêtés et torturés, et qu'eux-mêmes ne jouissent d'aucun des droits fondamentaux qui sont reconnus à chacun. La famille Bongo n'est pas au-dessus des lois, mais elle a le droit au respect de sa dignité, elle a le droit au respect de ses droits, le droit de pouvoir se défendre, le droit de pouvoir répondre de ce dont on l'accuse. Nous avons déposé plainte devant le tribunal de Paris, parce que ce dont ont été victimes les membres de la famille Bongo sont des crimes. Ce sont des crimes graves et dont les auteurs devront rendre justice. Donc il y aura une enquête, il y aura une

convocation, et s'ils ne se présentent pas, des mandats d'arrêts internationaux. Et nous avons les noms de ceux qui ont participé à ou commandité ces actes de séquestration, de torture et de barbarie », a martelé l'avocat.

L'on se souvient qu'à la mi-mars, les avocats de la famille Bongo avaient demandé à un groupe de travail de l'ONU de reconnaître leur « détention arbitraire » après le coup d'État de l'armée le 30 août 2023.

En outre, une première plainte simple avait été déposée par l'épouse d'Ali, Sylvia Bongo, le 1er septembre 2023, c'est à dire, deux jours après le coup d'État, pour dénoncer cette détention arbitraire. Mais l'affaire a été classée en octobre, d'après les avocats.

Cette plainte de la famille Bongo est déposée au tribunal de Paris, alors que le général Brice Oligui Nguema, l'actuel homme fort du Gabon prépare un voyage à Paris dans les prochains jours. Avec cette procédure, la défense de la famille Bongo vise à obtenir la désignation d'un juge d'instruction en France pour enquêter sur ces accusations, vu que Sylvia Bongo et ses enfants sont considérés comme des ressortissants français.

Photo : Sarah Meyssonnier / Reuters



## BÉNIN

### **Patrice Talon autorise de façon ponctuelle et provisoire l'exportation du pétrole nigérien**

La tension diplomatique entre le Bénin et le Niger née du dialogue de sourds entre les autorités des deux pays sur la question de l'ouverture de leurs frontières communes, continue d'alimenter les débats. Au Bénin, l'opposition politique par la voix de l'ancien président Nicéphore Soglo, s'est engouffrée dans la brèche en demandant à Patrice Talon d'assouplir sa position sur la question du pétrole nigérien, dans la mesure où il s'agit d'une affaire qui peut être bénéfique au pays.

Dans la foulée de ces critiques, Patrice Talon a reçu en audience le mercredi 15 mai à Cotonou, le directeur général de la société chinoise CNPC, accompagné de quelques collaborateurs. La CNPC, c'est la société en charge de la construction et de l'exploitation du pipeline d'export Bénin-Niger. Au terme de l'audience, le ministre béninois de l'énergie a annoncé à la presse que le Bénin a décidé d'autoriser de façon ponctuelle et provisoire le

premier navire qui mouille sur la plateforme de Sémè à charger le brut nigérien. Toutefois, le ministre béninois en charge de l'énergie précise que cette autorisation ne suffit pas pour lancer l'exploitation de façon normale.

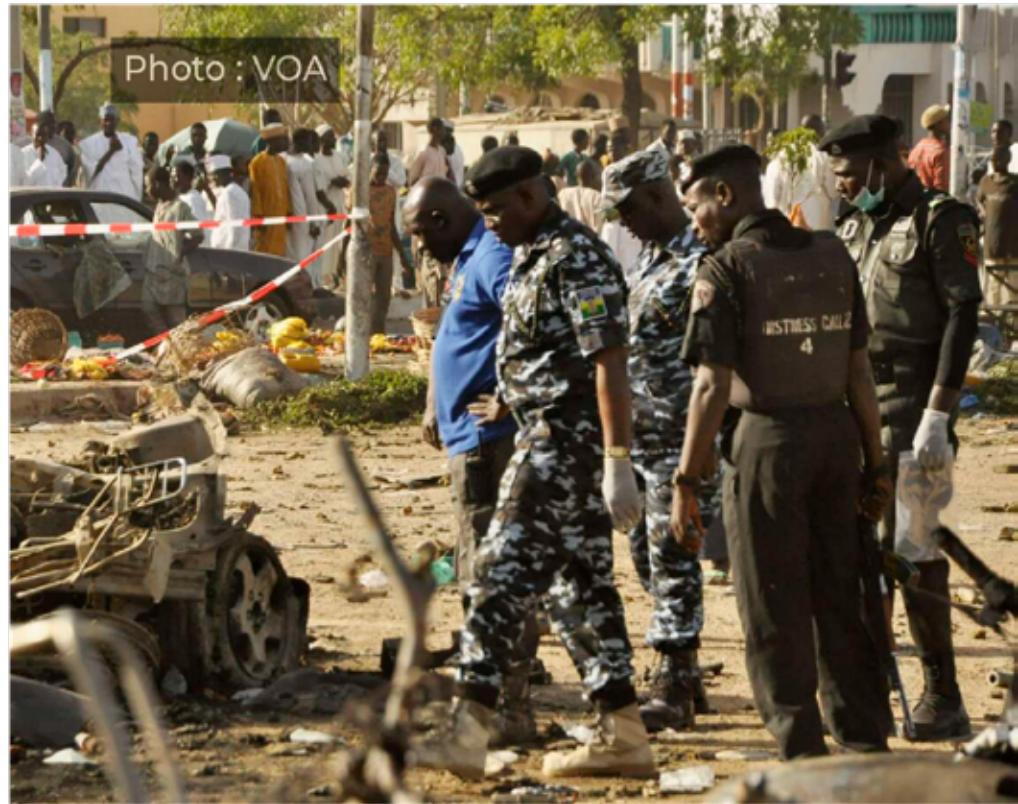
Selon le ministre Samou Seidou Adambi, cette autorisation a été accordée suite à une demande expresse de la douane nigérienne pour participer aux opérations de chargement. Ce n'est toutefois pas encore le feu vert pour le démarrage des activités d'exploitation normale.

« La douane nigérienne ayant adressé une lettre à la douane béninoise pour la participation d'une délégation de cadres nigériens ensemble avec les cadres béninois tel que prévu par les accords, nous avons donc décidé d'autoriser le chargement du navire qui mouille dans nos eaux », a déclaré à la presse, le collaborateur de Patrice Talon.

Il explique que l'exploitation normale de l'oléoduc se fera dans un cadre normal de relations d'État à État. Dans les coulisses de ces échanges, des informations ont fait savoir que le premier navire pourra charger dès le jeudi 16 mai 2024.

La deuxième information majeure qui se dégage de cette audience, c'est la convocation par les Chinois d'une réunion du comité inter-États Bénin-Niger, chargée de régler les difficultés et les incompréhensions. Si la date de cette rencontre n'a pas été fixée, le ministre de l'énergie a tout de même confié que le Bénin a donné son accord en vue d'y participer.

Vendredi, la délégation chinoise sera à Niamey pour essayer d'obtenir l'accord des autorités nigériennes dans sa démarche de bons offices.



## NIGÉRIA

### **Un individu attaque une mosquée dans l'Etat de Kano avec un explosif, au moins 8 morts enregistrés**

Les habitants du village de Gadani, dans l'Etat de Kano, au nord du Nigeria sont sous le choc, après l'attaque de la mosquée dudit village par un habitant qui a fait au moins 8 morts et 16 blessés.

Selon les informations rapportées par le confrère Africanews, le mis en cause, un habitant de 38 ans, a attaqué cette mosquée avec un explosif de fabrication locale. Il a confié à la police avoir attaqué la mosquée "par pure hostilité à la suite d'un désaccord familial prolongé".

Huit des blessés sont décédés plus tard dans un hôpital, selon la chaîne de télévision locale Channels Television, jeudi dernier. Quatre enfants figuraient parmi les fidèles blessés, sans que l'on sache si l'un d'entre eux est décédé.

L'incident a semé la panique à Kano, le plus grand État du nord du Nigeria, où des troubles liés à la religion se sont produits périodiquement au fil des

ans, débouchant parfois sur des violences.

Le suspect a envahi la mosquée avec "une bombe préparée localement et l'a fait exploser", a déclaré à la presse le chef de la police locale, Umar Sanda. "Cela n'a rien à voir avec le terrorisme."

Aussi, des images diffusées par la chaîne de télévision locale montrent des murs calcinés et des meubles brûlés dans la mosquée, principal lieu de culte du village de Gadan, dans l'État de Kano, dominé par les musulmans.

Les médias locaux ont également rapporté que les fidèles étaient enfermés à l'intérieur de la mosquée, ce qui rendait leur fuite difficile.

Certains enfants ont couru pour sauver leur vie alors qu'ils étaient couverts de feu. « Nous avons dû mettre de l'eau pour l'éteindre », a déclaré Hussaini Adamu, un habitant, à une chaîne locale.

La police a bouclé la scène tandis que les blessés ont été transportés d'urgence dans un hôpital de la capitale de l'État.

D'après la police, "le désaccord portait sur le partage de l'héritage. Les personnes que l'agresseur accusait de l'avoir trompé se trouvaient dans la mosquée à ce moment-là et il a agi de la sorte pour faire entendre sa voix", indique le communiqué de la police.



## GABON

### **Grève de la faim entamée par Ali Bongo Le gouvernement s'inscrit en faux contre les raisons avancées par ses avocats et met en garde**

Au Gabon, le président déchu Ali Bongo Ondimba aurait entamé une grève de la faim avec ses deux plus jeunes fils depuis, le mardi 14 mai 2024.

Selon les avocats de la famille Bongo, cette grève de la faim vise à protester contre la séquestration et les actes de torture dont seraient victimes plusieurs membres de sa famille.

Le conseil a affirmé via un communiqué qu'une plainte a été déposée devant un tribunal de Paris en France.

Le gouvernement gabonais, suite à cette sortie, n'a pas voulu rester de marbre. Dans une déclaration par la voix de son ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, Laurence Ndong, il se dit surpris par cette décision d'Ali Bongo et annonce se réserver "le droit d'ester en justice contre les auteurs de ces dénonciations calomnieuses et mensongères".

La ministre dans un communiqué lu sur le plateau de la télévision nationale, a expliqué que l'épouse d'Ali Bongo, Sylvia Bongo et son fils, Noureddin Bongo en prison, reçoivent leurs avocats. De même, Ali Bongo lui-même reçoit les membres de sa famille.

"Nous sommes surpris d'apprendre, par voie de presse, que l'ancien président Ali Bongo Ondimba a décidé d'entamer une grève de la faim alors qu'il est traité avec dignité" a déclaré Laurence Ndong.

Elle poursuit: " ses médecins traitants sont à sa disposition, sa mère et les autres membres de sa famille lui rendent visite régulièrement. Il y a quelques jours, à sa résidence, l'anniversaire de Pascaline Bongo Ondimba, sa sœur aînée, a été célébré en présence de plusieurs membres de la famille. Ces informations permettent donc d'affirmer que les propos des avocats de la famille de M. Ali Bongo Ondimba ne reposent sur rien. Nous rappelons que l'ancien président peut quitter le territoire national à sa convenance", a déclaré la ministre.

Laurence Ndong au regard des faits énumérés a mis en garde: "le gouvernement de la République se réserve donc le droit d'ester en justice contre les auteurs de ces dénonciations calomnieuses et mensongères, portant atteinte à l'image du Gabon".

## Brèves

**Tchad**

**La Cour Constitutionnelle proclame officiellement Mahamat Idriss Déby président avec 61% des suffrages obtenus**

**Une tentative de Coup d'Etat déjouée à Kinshasa, selon l'armée**

**Mauritanie****RDC**

**Présidentielle 2024, l'ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz a déposé sa candidature, alors qu'il a été condamné à 5 ans de prison ferme pour enrichissement illicite**

**Le porte-parole des sinistrés de l'explosion du dépôt de carburant condamné à 3 mois de prison avec sursis pour diffamation envers l'État**

**Guinée**

# Mian Media

Inform & Engage Africa



## Namaniè

**Exposez votre marque devant  
des milliers de lecteurs**

Saisissez l'opportunité de mettre en avant votre  
entreprise dans notre magazine d'actualité.

### Contactez-nous



[emmanuel.mian@mianmedia.com](mailto:emmanuel.mian@mianmedia.com)



(+33) 7 55 89 00 81



(+225) 07 08 734 964

**Suivez nous sur :**



Visitez le site internet  
[www.mianmedia.com](http://www.mianmedia.com)